

La préfète de l'Allier
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique complémentaire à titre de régularisation de la
procédure d'instruction relative à la demande de permis de construire déposée par la
société MSE La Tombelle pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des
communes de Viplaix, Courçais et Mesples**

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du **lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinssaines, Lamais ;

- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;

- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9h00 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12h00 :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture,

- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, sièges de l'enquête publique.

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<http://parceolien-viplaix-courcais-mesples.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : [Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#))

- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesples@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Mesples, Viplaix et Courçais. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

***à la mairie de Viplaix** : lundi 8 mars 2021 de 9h00 à 12h00

***à la mairie de Mesples** : lundi 15 mars 2021 de 9h00 à 12h00

***à la mairie de Courçais** : mercredi 24 mars 2021 de 9h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

MSE La Tombelle

A l'attention de Mme Laure VIGNATELLI

215 rue Samuel Morse

le Triade II

34000 MONTPELLIER

Tél. : 06 49 05 01 64

laure.vignatelli@engie.com